RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

ARRÊTÉ

Portant nomination au conseil scientifique du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro).

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n° 2006-1593 du 13 décembre 2006 portant création du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro), notamment l'article 10.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro), en qualité de personnalités désignées en raison de leur compétence scientifique ou professionnelle :

- M. Michel GENARD, directeur de l'unité de recherche PSH à l'INRA d'Avignon ;
- M. Robert HABIB, chef de département au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ;
- M. Gérard CHUZEL, directeur des partenariats industriels et de l'appui aux politiques publiques au CEMAGREF ;
- M. Daniel SERA, professeur à l'Université Montpellier 1 et directeur de l'école doctorale « économie et gestion » ;
- M. François BRELLE, directeur technique de la société du Canal de Provence ;
- M. Thierry LOISEL, Responsable programme Maïs, Syngenta Seeds ;

Sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- M. Bernard GODELLE, professeur à l'Université Montpellier 2, directeur de l'école doctorale SIBAGHE ;

Sur proposition du ministre chargé de la recherche :

- M. Jean-Dominique LEBRETON, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique, directeur du centre d'écologie fonctionnelle et évolutive ;
- M. Gilles TRYSTRAM, professeur, directeur adjoint à Agro ParisTech, directeur de l'UMR Genial.

Article 2

Le directeur général du Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier SupAgro) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 15 SEP. 2010

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture
et de la pêche,
Pour le ministre et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche

Marion ZALAY